



DETERMINER SES COÛTS et
SA POLITIQUE TARIFAIRE

Organisme de Formation - 11755589275

06 77 38 57 40 – Soli'Gest - solidev.gest@gmail.com

S.A.S AU CAPITAL DE 10 000€ - RCS PARIS 818 672 487 -41, RUE DE TREMONTEIX, 63100 CLERMONT-FERRAND

1

LE CONSTAT.

Face à l'instabilité de leur environnement, les dirigeants associatifs sont régulièrement amenés à réinterroger l'équilibre de leur modèle budgétaire pour en assurer sa pérennité. Cette réflexion les conduit à renégocier les conditions de collaboration avec leurs partenaires traditionnels ou encore à envisager de nouveaux axes de développement.

La détermination d'une politique tarifaire adaptée à son modèle et à ses projets de développement devient un enjeu fort pour les acteurs associatifs. La connaissance et la maîtrise des principaux mécanismes de production des coûts, disposer de méthodes et d'outils adaptés pour définir une politique tarifaire équilibrée deviennent fondamentaux pour assurer le pilotage du projet associatif et lui permettre de produire son utilité durablement.

Pour soutenir les acteurs du secteur associatif dans leur démarche de développement durable **Soli'Gest** propose le collectif « **DETERMINER SES COÛTS ET SA POLITIQUE TARIFAIRE** ».

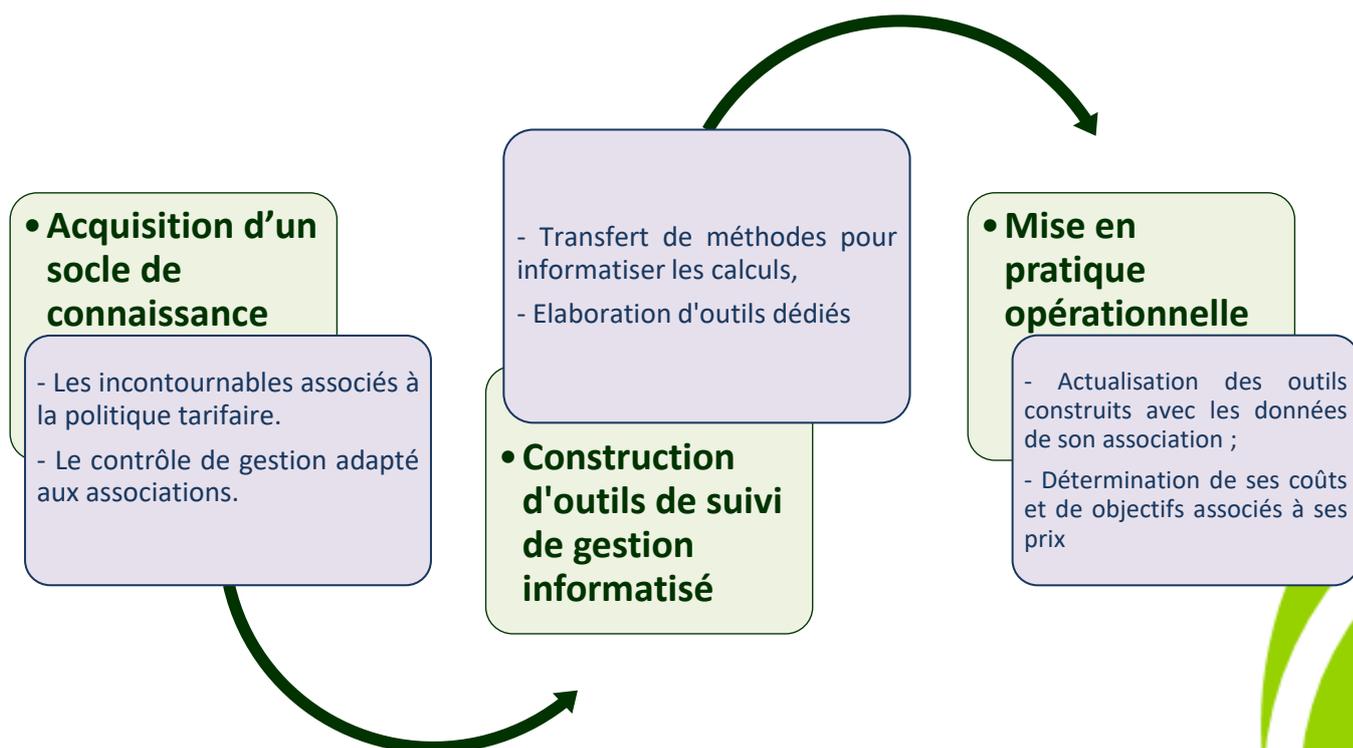
Objectifs :

- ✔ Etudier son environnement pour se positionner et définir une politique tarifaire en adéquation avec ses coûts de revient et au regard de la demande et de l'éventuelle concurrence.
- ✔ Outiller les participants afin qu'ils soient en capacité d'établir une veille stratégique de leur environnement ; de la définition de son offre de services ; à l'analyse de ses coûts et à la détermination de ses prix de vente en passant par la négociation des prix avec ses clients.

2

LES METHODES PEDAGOGIQUES.

RENFORCER LES COMPETENCES par la succession d'apports méthodologiques complémentaires.



LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE ET LE « FAIRE AVEC »

L'animation de l'atelier reposera sur une démarche participative qui valorise les expériences et les vécus de chaque participant. Le transfert des savoirs et des méthodes aura pour point d'appui initial une série d'outils de gestion. Les échanges à partir de ces bases communes permettront le partage des bonnes pratiques entre les stagiaires.

La formation n'a pas vocation de mettre à disposition des stagiaires des outils clef en main mais de les rendre autonome dans leur utilisation et en capacité de les faire évoluer par eux même en fonction de leurs besoins présents et à venir. D'où l'importance du principe pédagogique du « Faire avec ».

LA « MALLETTE A OUTILS » OU LA MEMOIRE DES APPORTS DE L'ACTION/FORMATION.

En plus de l'outillage construit/transmis et utilisé durant la formation et pour inscrire durablement ces bonnes pratiques de gestion, les participants se verront remettre **UNE CLE USB** contenant la « **MALLETTE A OUTILS DE L'ENTREPRENEUR SOLIDAIRE** ».



DETERMINER SES COÛTS et ETABLIR SA POLITIQUE TARIFAIRE –

les outils pour mettre en place une veille stratégique de son environnement ; le contrôle de gestion appliqué aux associations pour déterminer ses coûts, définir ses prix et calibrer les objectifs associés.



UN TUTORIEL VIDEO

présentant les outils, l'utilité de chacun, les modalités de fonctionnement.



Optimiser son utilisation des tableurs

pour traiter efficacement les données et gagner du temps.



Un lien consultable en ligne et donnant accès aux ressources téléchargeables



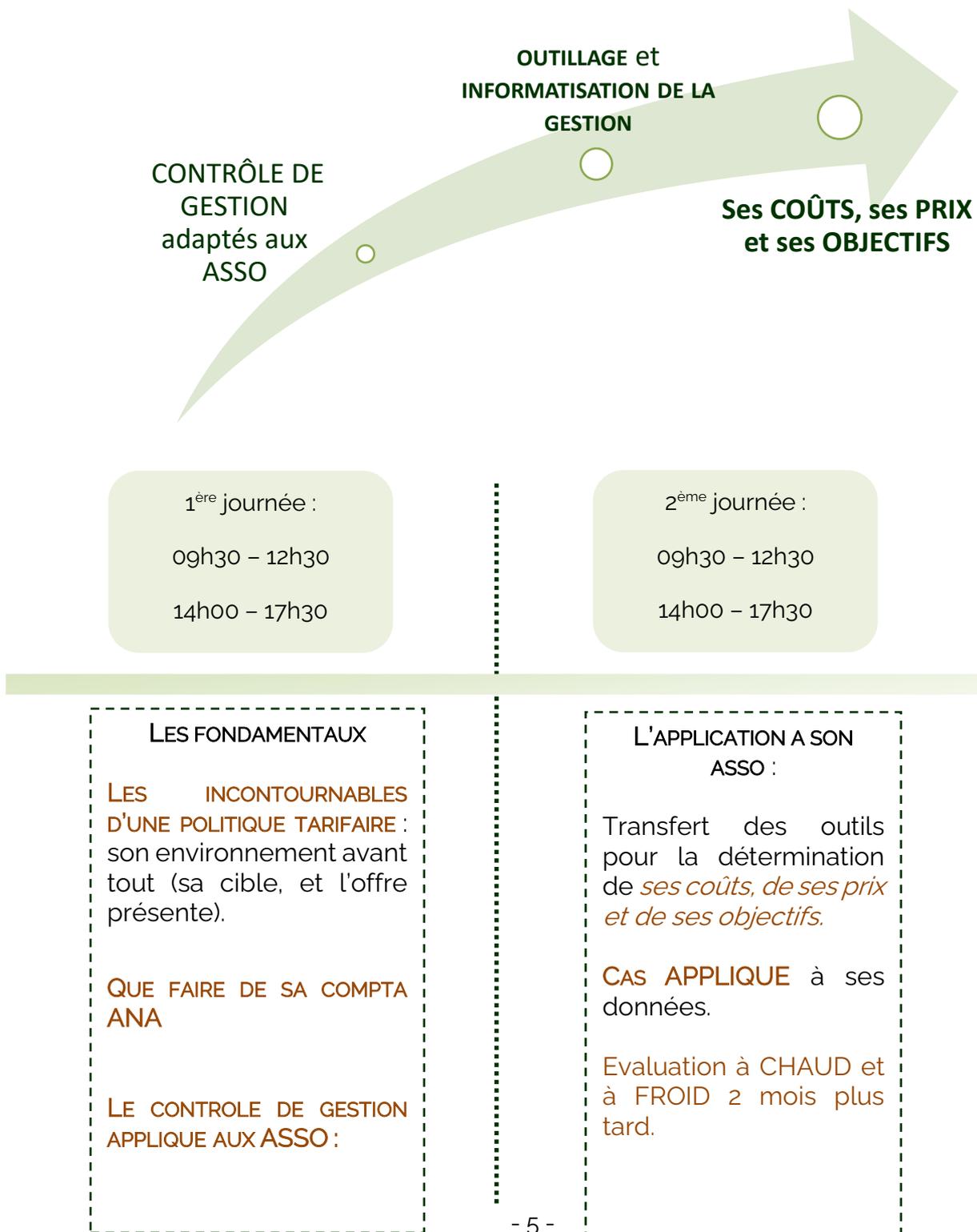
UNE ASSISTANCE A DISTANCE D'UNE DUREE DE 1 AN

Afin que les participants ne restent pas bloqués face à une simple difficulté technique, nous proposons une assistance à distance **d'une durée de 1 an** démarrant à l'issue de la formation.

3

LE DEROULE DU COLLECTIF.

A La démarche générale



B La formation/action PAS à PAS



J1 – LES FONDAMENTAUX



Les incontournables de la politique tarifaire : étudier son environnement pour apprécier son positionnement.



Comment exploiter sa comptabilité analytique



Contrôle de gestion appliqué aux acteurs de l'ESS.



J2 – L'APPLICATION A SON ASSOCIATION DES METHODES

ET DES OUTILS TRANSMIS :



Utilisation de l'outil dédié pour l'analyse de son modèle économique et l'appréciation de la pertinence de sa politique tarifaire.



L'application A SON ASSOCIATION

	Budget	Objectif HEURES	41 060
PRODUCTION EXERCICE	803 461,74	CA PREV	751 691
Chiffre d'affaires	751 690,60	Prix MOY PREV	18,31
Aide au poste et à l'emploi des PROD	51 771,14		
COÛT DE PRODUCTION	581 393,49		
Coûts des intervenants	537 867,49		
Charges variables	43 526,00		
MARGE / RESULTAT BRUT	222 068,25		
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	60 088,20		
Aide à l'emploi des permanents	24 136,20		
Autres subventions de fonctionnement	35 952,00		
Autres produits fonctionnement	-		
COÛT DE FONCTIONNEMENT	273 708,95		
Masse salariale des permanents	219 954,95		
Charges fixes	53 754,00		
Autres Charges	-		
RESULTAT FONCTIONNEMENT	- 213 620,75		
MARGE / RESULTAT NET	8 447,50		
TOTAL PRODUITS	863 549,94		
TOTAL CHARGES	855 102,44		
CTRL	-		

	budget	A l'heure
Achats Variables	43 526,00	1,06
Charges FONCT	273 708,95	6,67
Subventions (PROD)	51 771,14	1,26
Subventions (FONCT)	60 088,20	1,46

C En OPTION - L'accompagnement individuel in situ

Après avoir laissé aux participants un certain temps pour qu'ils s'approprient les méthodes et les outils transmis, le consultant réalisera une journée d'accompagnement dans les bureaux des associations afin de capitaliser le travail qui aura été accompli lors du collectif.

4

LES MODALITES.

LE COUT DE L'ACTION DE FORMATION EST DE 1500 TTC € SOIT 750€/JOUR.

Ce montant comprend : les supports remis sur une clé USB ; une assistance technique pour une durée de 1 an ; un petit déjeuner pour démarrer chaque journée.

Pour les interventions in situ, le prix jour s'applique auquel il convient d'ajouter les frais de déplacement.

LE LIEU : L'action se déroule à PARIS des locaux situés dans le 19ème arrondissement.

Pour une plus grande efficacité et un travail sur votre organisation interne, il est également possible de réaliser cette action **DANS VOS LOCAUX**. Contacter-nous pour plus d'information sur nos modalités d'intervention.

QUELQUES REFERENCES.

Accompagnement collectif DLA : Outils de pilotage économique et financier

DLA 07/26 Initiative 07/26 ; DLA 08 FOL 08 ; DLA 13 ESIA ; DLA 15 Auvergne Active ; DLA 2A Corse Active ; DLA 2B Corse Active ; DLA 38 GAIA ; DLA 43 ; DLA 61 Mission Locale d'Alençon ; DLA 63 Auvergne Active ; DLA 69 RDI ; DLA 75 ADDEL ; DLA 77 Afile 77 ; DLA 92 Hautes Seine Active ; DLA 93 FOL 93 ; DLA 94 BG 94 ; DLA 95 Initiative 95 .

Formations

- Formation des inspecteurs de la Direccte de Basse Normandie sur les modèles de SIAE et le cas particulier des SIAE en difficulté pour les mettre en capacité d'apporter le soutien le plus adapté aux situations ;
- Formation auprès Coorace sur les thèmes associés à la gestion économique et financière, la politique tarifaire (dédiés aux AI et aux ACI), l'informatisation des processus de gestion et les tableaux de bord de gestion des AI mais aussi des ACI ;
- Formations auprès du réseau, Fnars, Uriae, FCS, FNEPE, et du dispositif Local d'Accompagnement des départements : 75, 77, 78, 92, 94, 95, 38, 69, 73, 2A, 2B 08, 31, pépinière d'entreprise La Miel ...
- Formation de tous les ACI du département du Nord dans le cadre d'une action de formation portée par l'inter réseau et soutenu par la DIRECCTE. Mettre une comptabilité analytique et définir une politique tarifaire adaptée.